

LES DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le Bac Pro ASSP permet une insertion directe dans le monde du travail. Son titulaire occupe ses fonctions au sein d'établissements sanitaires (hôpital, SSR, clinique...), médicosociaux (PMI, EHPAD, MAS, FAM...) ou de services d'aide à domicile.

Profils d'emploi : accompagnant.e de personnes fragilisées ou handicapées, responsable d'hébergement, intervenant.e en structures d'accueil de la petite enfance, assistant.e en soins et en santé communautaire, responsable de petites unités en domicile collectif, gouvernant.e en milieu médico-social, coordinateur.trice d'une équipe de bionettoyage...

LES POURSUITES D'ÉTUDES OU FORMATIONS

Diplômes de niveau 3 et 4 : diplômes d'Etat Aide-Soignant.e, Auxiliaire de Puériculture, Accompagnant.e Educatif.ve et Social.e, Moniteur.trice Educateur.trice,...

Diplômes de niveau 5 (procédure Parcoursup) : BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social, BTS Economie Sociale Familiale / Diplôme d'Etat d'Infirmier.e.



★

**Lycée Professionnel
Arthur Rimbaud
La Courneuve**

**Baccalauréat Professionnel
ASSP**

**Accompagnement, Soins
et Services à la Personne**

★

LE BAC PRO ASSP

ACCOMPAGNEMENT, SOINS ET SERVICES A LA PERSONNE



Vous êtes :

Attentionné.e, à l'écoute des autres, bienveillant.e
Sociable et dynamique, assidu.e
Capable de travailler en équipe, respectueux.se
Solide physiquement et psychologiquement

FONCTIONS

Le/la titulaire du baccalauréat professionnel « Accompagnement, Soins et Services à la Personne » réalise des activités de soins d'hygiène et de confort, de sécurité et d'aide aux actes de la vie quotidienne, de maintien de la vie sociale auprès de personnes en situation temporaire ou permanente de dépendance (enfant, adolescent, personne adulte ou âgée, personne en situation de handicap). Il/elle mène des activités de promotion de la santé et participe à des activités de gestion.

Il/elle exerce ses fonctions au sein d'établissements sanitaires, sociaux et médicosociaux ou auprès de services de soins ou d'aide à domicile.

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

- Elaborer un projet individualisé ou un projet de vie en collaboration avec la personne, son entourage et les professionnels concernés
- Réaliser des actions d'éducation à la santé pour un public ciblé, dans un contexte donné;
- Réaliser des activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation: toilette, réfection du lit, aide à la mobilité
- Conduire des activités destinées à maintenir l'autonomie et la vie sociale de la personne
- Coordonner l'hygiène de l'environnement proche de la personne
- Aider à la prise des repas
- Surveiller l'état de santé de la personne et agir en conséquence
- Organiser le travail en équipe professionnelle
- Communiquer avec la personne et son entourage, communiquer avec les autres professionnels



LA FORMATION

AU LYCEE :

Des heures d'enseignement général :

Mathématiques, sciences physiques, français, langue vivante, histoire-géographie et EMC, arts appliqués, EPS.

Heures d'accompagnement personnalisé — cours en co-intervention — réalisation d'un chef d'œuvre.

Des heures d'enseignement professionnel regroupées en 4 blocs :

BLOC 1 Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée

BLOC 2 Intervenir auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne

BLOC 3 Travailler et communiquer en équipe pluriprofessionnelle

BLOC 4 Réaliser des actions d'éducation à la santé pour un public ciblé, dans un contexte donné

PRÉVENTION-SANTÉ-ENVIRONNEMENT

ECONOMIE-GESTION

EN MILIEU PROFESSIONNEL :

22 semaines de période de formation en milieu professionnel (PFMP) obligatoires et réparties sur les 3 années de formation

6 semaines en seconde

16 semaines réparties en première et en terminale dont 10 semaines au moins auprès d'adultes non autonomes